



# ASL Badminton

41600 LAMOTTE-BEUVRON

## Tournoi de Doubles Samedi 27 AVRIL 2019

### LIEU DE LA COMPÉTITION :

La compétition se déroule sur 5 terrains au Gymnase Jean Rostand, situé Avenue Napoléon 3 (RD 923).

### TABLEAUX :

La compétition est ouverte à tout licencié FFBaD minime, cadet, junior, sénior ou vétéran **avec un classement D7 maximum** pour les tableaux suivants : Double Homme, Double Dame et Double Mixte. Un seul tableau sera autorisé. Des Tops seront établis le jour du tirage au sort afin d'harmoniser au mieux la compétition. **Attention, une paire constituée de 2 joueur(se)s ayant des classements trop différents risque de ne pas pouvoir être pris vu la dernière réglementation de la fédération sur les côtes individuelles .**

Rappel pour les participants mineurs à la compétition > Article 2.14 du Règlement Général des Compétitions :

***"Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".***

- En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivant par ordre de priorité : - équilibrage du nombre d'inscrits dans les séries, - ordre de réception de l'inscription complète (accompagnée du chèque), joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées,
- En cas d'inscriptions insuffisantes : le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper des tableaux; ainsi que de changer le mode d'élimination.

### HORAIRES :

**Samedi : 8h à 21h**

### INSCRIPTIONS :

1 Tableau : 14 euros

La date limite d'inscription est fixée au **13 avril 2017** et le tirage au sort aura lieu le **20 avril 2019** **en prenant compte de la côte du 13 avril 2019.**

Après de : Yves PRENANT

7, Impasse des marronniers

41600 LAMOTTE-BEUVRON

Tél. 07 84 18 38 04 - Mail : yvesprenant@aol.com

**IMPORTANT** : Les joueurs doivent être licenciés à la date de leur inscription (licence saisie et validée)

par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

Les engagements ne seront pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant à l'ordre de l'**AS Lamotte Badminton**, uniquement par **chèque**. Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par téléphone. Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération.

Les joueurs peuvent s'inscrire 'avec X', sans assurance de se voir attribuer un partenaire.

#### **FORFAITS :**

Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort pour raison valable devra être dûment justifié par écrit au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition auprès de la **Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton** (adresse jointe dans le règlement particulier).

Une copie devra être adressée à l'organisateur et la somme correspondante pourra être remboursée sur demande.

Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanction prévue par la FFbAD dans le Guide du Badminton > Chapitre 3 : Principes Sportifs > 3.4 Procédure de gestion des forfaits et des sanctions.

#### **CONVOCATION :**

Les joueurs devront pointer à la table de pointage à l'accueil de la salle au plus tard à l'heure de convocation.

#### **PLANNING-HORAIRE PRÉVISIONNEL DES MATCHS :**

Il sera affiché dans la salle au moins 1 heure avant le début des matchs.

Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.

A l'appel de leur nom, les joueurs disposent de 3 minutes pour débiter leur match, échauffement et essais de volants compris. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant son appel pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre, quel que soit le stade de la compétition.

#### **RECOMPENSES :**

La dotation totale du tournoi est de **500 euros** sous forme de **lots** et de **bons d'achats** qui seront répartis entre les vainqueurs et les finalistes.

#### **ARBITRAGE :**

Le Juge-Arbitre du tournoi est **Benoît BILLAUD** (ligue du Centre-Val de Loire de Badminton). Ses décisions sont sans appel. La compétition se déroulera en auto arbitrage.

#### **VOLANTS OFFICIELS :**

Tout joueur ou paire doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à un match. Les joueurs, à parité, fourniront les volants pour accomplir les matchs : plastiques jusqu'à un classement P10, plumes au-delà. Les volants officiels du tournoi seront les volants plastiques Yonex Mavis 600 et les volants plumes RSL Grade 3. En cas de désaccord entre les joueurs sur le choix des volants, les volants officiels seront les seuls autorisés.

#### **RESTAURATION :**

Boissons, salades, croque-monsieur, sandwiches, pâtisseries ... disponibles vous permettront de vous restaurer durant toute la durée de la compétition

**LARDE**  
**SPORTS**  
Badminton - Tennis - Squash

[www.lardesports.com](http://www.lardesports.com)



